Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC

Comité de pilotage SDAASP

Etat / Département de la Dordogne

11 décembre 2017

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE SDAASP: POUR QUELS OBJECTIFS

- le maintien et l'attractivité de la population,
- le maintien des fonctions essentielles: services publics, commerces de proximité, etc.
- l'aménagement du territoire en termes de pôles, bassins d'emploi, maillage territorial,
- La définition d'une politique départementale d'amélioration des services juste et équitable, afin de renforcer la proximité de l'action publique au plus près de chaque citoyen,
- La garantie d'une solidarité et d'une cohésion sociale: garantir l'équité d'accès aux différents services,

Une gouvernance concertée et partagée

Cette gouvernance partagée s'est exercée grâce à :

- Un copilotage Etat/Département

- Un comité de pilotage élargi (délibération du CD n°16-04 du 8 janvier 2016) qui intègre les représentants des services de l'Etat, les intercommunalités, le CESER, les représentants des organismes publics, associatifs, consulaires et de sécurité sociale, l'UDM 24, l'UDAF, l'Union Fédérale des Consommateurs.

- Un comité technique composé exclusivement des services de l'Etat et du département.

Les phases d'élaboration du schéma en chiffres :

Une consultation publique, de mars à juin 2017 : 500 questionnaires en retour,

2 séminaires techniques avec les intercommunalités,

un Comité technique réuni mensuellement (groupe de travail technique interservices)

3 Comités de pilotage (en mars, novembre et décembre 2017).

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les phases d'élaboration du SDAASP

- **Elaboration conjointe entre l'Etat et le Département de la Dordogne, en associant les EPCI à fiscalité propre.**
- Méthodologie partenariale: constitution d'un COPIL format élargi
- Elaboration du schéma avec des temps de consultation et de concertation: Suivi et validation en Comité de pilotage (Eléments de diagnostic / Enjeux et axes stratégiques / Plan d'actions.
- Transmission pour avis aux organes délibérants des EPCI à fiscalité propre, au Conseil régional, à la conférence territoriale de l'action publique.
- Approbation par le Conseil départemental.
- Prise de l'arrêté définitif du schéma par le représentant de l'Etat.
- Conclusion d'une convention entre les représentants de l'Etat dans le département, le Département, les communes et groupements intéressés ainsi que les organismes publics et privés concernés et les associations d'usagers des services au public dans le département.

Copil du 20 mars 2017

Consultation publique durant un trimestre (de mars juin 2017)

Séminaires techniques (7 juillet et 6 septembre 2017)

Copil du 14 novembre 2017

Copil du 11 décembre 2017

Comité de pilotage SDAASP

Etat / Département de la Dordogne

11 décembre 2017

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RAPPEL METHODOLOGIQUE

ETAT DES LIEUX → Réalisé (ATD)

7 ENJEUX → Présenté lors du COTECH du 7 juillet

18 AXES STRATEGIQUES

29 ACTIONS

Temps de consultations

2 séminaires techniques avec les intercommunalités

Contributions en ligne

Consultations publiques (questionnaires élus et citoyens)

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les éléments de diagnostic ont permis d'identifier

7 ENJEUX en matière de:

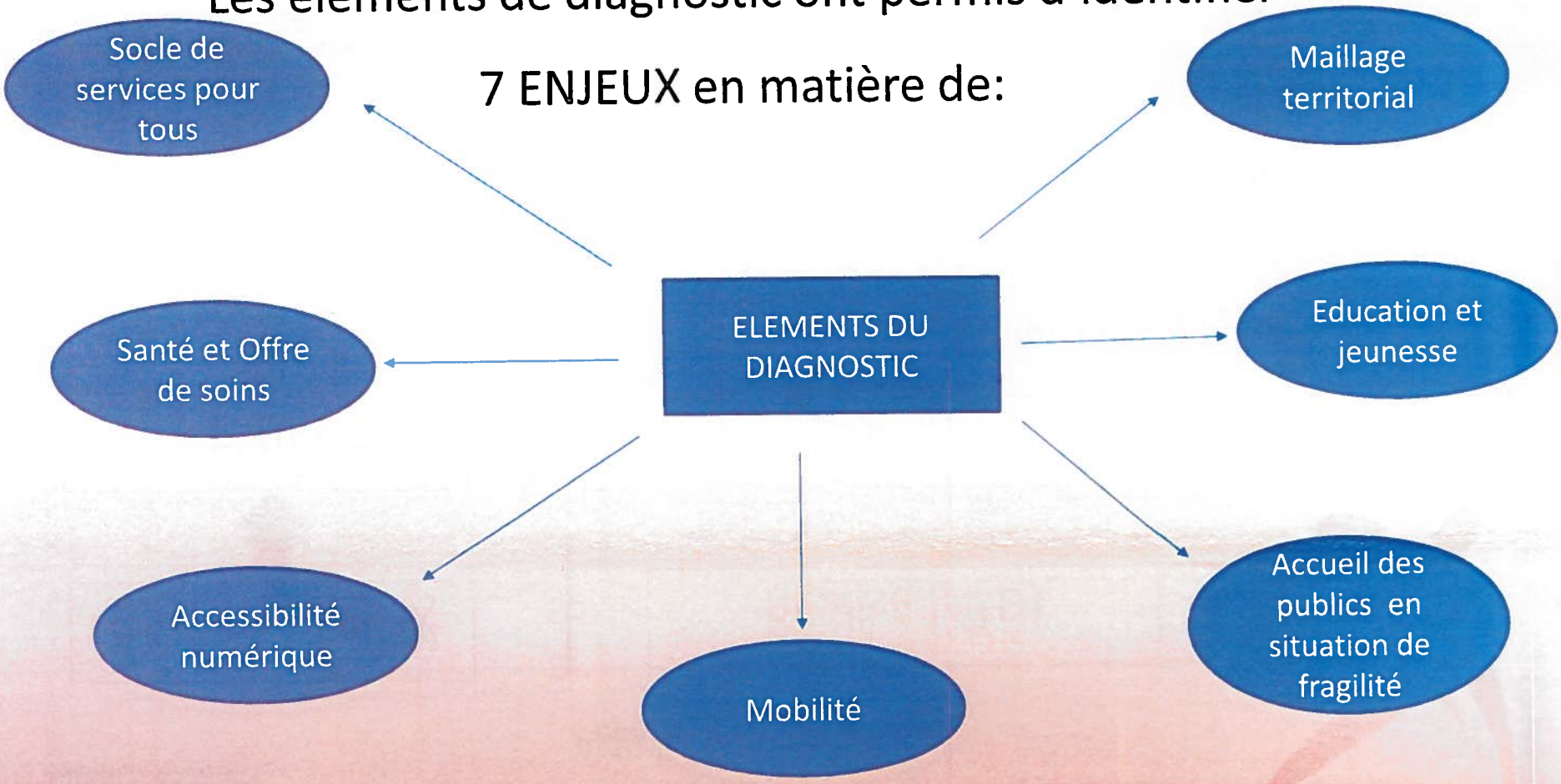

Dordogne Périgord

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UN SOCLE DE SERVICE POUR TOUS

1

AXE STRATEGIQUE	ACTIONS	
1. Maintenir et renforcer un maillage équilibré de l'offre de service	1	**Soutenir les démarches locales en faveur du maintien et de l'installation des services de proximité** (définis sur la base d'un socle de services nécessaires au quotidien) : - Aider au maintien et au développement d'une offre homogène de services : un bouquet multi services sur les territoires, - Aider les communes et intercommunalités au maintien et à la mise en place de ces services, - Favoriser les coopératives de services, - Structurer et mailler le territoire dans la mise en place des MSAP, - Contribuer à l'animation du réseau MSAP,
	2	**Développer un plan de mutualisation des services** : - Participer à l'élaboration de chartes de présence, - Aider à l'expérimentation de formes de collaboration, - Favoriser les conventions multipartenaires.
2. Permettre aux habitants l'accessibilité aux services du quotidien	3	**Favoriser la diversification des services publics rendus aux usagers dans une approche territoriale** : - Développer les complémentarités entre communes pour assurer le développement de services homogènes, - Mettre en place des collaborations entre acteurs, opérateurs et groupe d'usagers pour simplifier l'accès aux services (Mise en place une plateforme départementale numérique), - Assurer un premier niveau d'accueil à l'échelle des territoires, - Assurer la formation des agents relais d'information
3. Améliorer l'accueil et l'orientation des publics	4	**Informer et communiquer sur les modalités d'accès aux services** : - Développer les outils d'information et de communication
	5	**Développer et garantir le niveau de qualité des services**: - Mettre en place une réflexion interservices pour gagner en qualité et simplifier les démarches, - Former les agents d'accueil, - Evaluer les actions mises en place.

FOCUS SUR DES ACTIONS

Action 1 : SOUTENIR LES DÉMARCHES LOCALES EN FAVEUR DU MAINTIEN ET DE L'INSTALLATION DE SERVICES DE PROXIMITÉ

- Renforcer le maillage du territoire en Maisons de Services Au Public (MSAP).

La MSAP est un espace mutualisé de services facilitant les démarches quotidiennes des usagers, grâce à un bouquet de services regroupés en un lieu unique. La Dordogne compte 12 MSAP (6 MSAP classiques et 6 MSAP portées par La Poste).

Renforcer le maillage mène à poursuivre :

- **Le déploiement de nouveaux projets de MSAP** permettant l'implantation des services de proximité sur les zones non couvertes, dès lors que cette solution sera jugée pertinente;
- **Leur structuration** afin de garantir une gamme socle de services identique;
- **L'animation du réseau** pour améliorer le fonctionnement des structures (formation des agents, développement d'outils communs, organisation de réunions thématiques…).

Dordogne Périgord

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UN MAILLAGE TERRITORIAL

2

AXE STRATEGIQUE	ACTIONS	
4. Soutenir les dynamiques de centralité des bourgs centres.	6	**Renforcer et accompagner l'attractivité des pôles d'équilibres ruraux et la revitalisation des bourgs centres :** - Contribuer à la requalification des bourgs centres : espaces, aménagement patrimonial, habitat, etc - Accompagner les porteurs de projets dans l'élaboration de leur stratégie (ingénierie), - Mutualiser les financements publics.
5. Accompagner le développement économique des territoires.	7	**Consolider et relancer les services marchands :** - Favoriser le maintien et l'installation de commerces de proximité, - Porter une stratégie en matière de développement de l'immobilier d'entreprise et des villages d'artisans (Schéma départemental), - Accompagner financièrement les projets (MO publique).
	8	**Identifier et accompagner de nouveaux secteurs économiques :** - Accompagner les démarches innovantes dans les secteurs producteurs d'économie locale (secteurs culturels, économie circulaire, circuits courts).
6. Faciliter la rencontre de l'offre et de la demande foncière pour accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs projets de développement.	9	**Mettre en œuvre une politique départementale et partenariale en matière de stratégie foncière en lien avec les intercommunalités :** - Renforcer l'ingénierie et l'expertise, - Mettre à disposition des outils de portage et de maîtrise du foncier, - Créer une veille foncière facilitée et réactive, - Accompagner les collectivités dans le portage de leurs projets
7. Accompagner les territoires identifiés comme fragiles.	10	**Soutenir par une ingénierie Etat/Département les projets structurants notamment sur les territoires fragiles :** - Accompagner les collectivités et renforcer l'ingénierie et l'expertise dans l'élaboration d'une stratégie.
	11	**Coordonner les modalités d'intervention financière en faveur des collectivités:** - Mettre en œuvre des nouveaux règlements d'intervention dans le cadre de la nouvelle contractualisation départementale avec les collectivités, - Faciliter les accès aux financements spécifiques Etat / Région et Europe.
	12	**Engager une démarche départementale sur l'implication et la mobilisation des opérateurs de services sur ces territoires.**

FOCUS SUR LE SCHEMA DES BOURGS-CENTRES

➔ **ACTION 6 :** Renforcer et accompagner l'attractivité des pôles d'équilibres ruraux et la revitalisation des bourg centres

- Accompagner les initiatives locales dans les domaines prioritaires que sont :
- **l'embellissement et l'aménagement de l'espace** (bourgs de caractère) : amélioration patrimoniale, urbanisme (mobilisation de l'EPF), les projets de développement et d'aménagement touristique, etc,
- **les politiques de l'habitat** : lutter contre la vacance des logements et la dévitalisation des centres bourgs
- **la dynamisation et la relance des services au public** (services marchands et non marchands), avec un volet fort sur le développement des commerces et de l'artisanat.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES BOURGS CENTRES

➔ Accompagnement financier dans le cadre des nouvelles procédures de contractualisation: principe de bonification des taux de subvention et fongibilité des 2 types de contrats,

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CRITERES DE DEFINITION:
Evolution démographique
Services à la population
Enseignement
Commerce / Artisanat / Econome
Transports et déplacements
Sports / Loisirs et Culture
Attractivité touristique
Sécurité

Les communes identifiés comme naturellement bourgs-centres

Des lieux ressources plus fragiles qu'il convient de conforter

Comité de pilotage SDAASP

Etat / Département d

Dordogne PÉRIGORD

Projet de localisation des 79 Bourgs-Centres en Dordogne
(DOCUMENT DE TRAVAIL / Réunion groupe de travail du 9 octobre 2017)

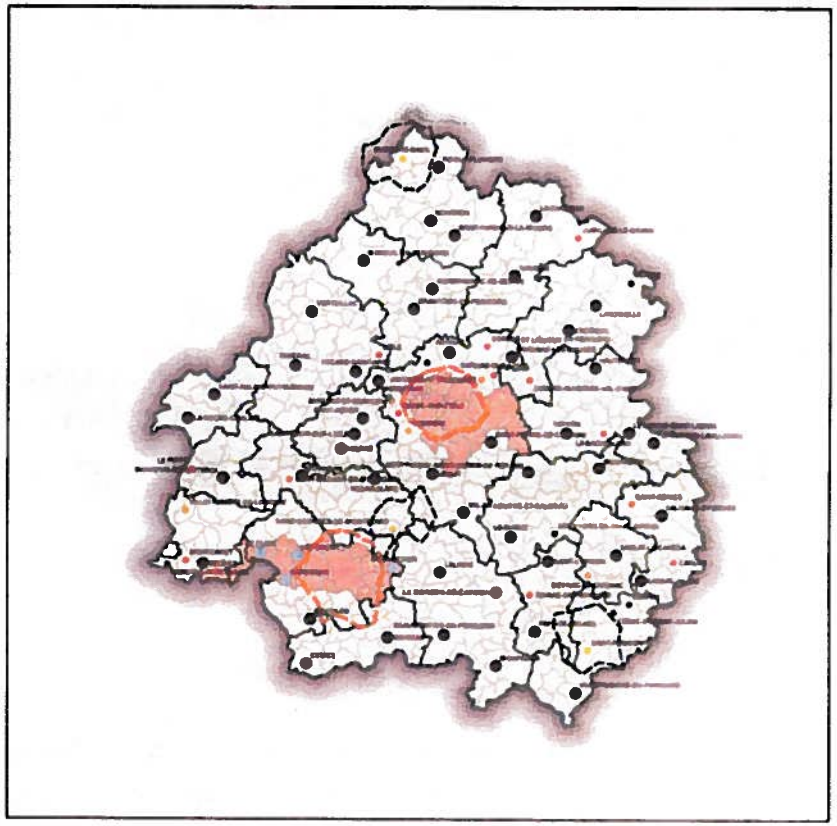

LEGENDE

- Unités urbaines des agglomérations (2)
- Communes totalisant plus de 15 points (48)
- Communes totalisant 15 points (6)
- Communes totalisant 14 points (11)
- Communes totalisant 13 points (7)
- Communes totalisant entre 8 et 12 points / scoring sur ces communes + critère distance d'un autre bourg centre à 15 minutes (3)
- Communes localisées en aire urbaine et à distance de 15 minutes d'un autre bourg centre ou d'un centre urbain (4)
- Zone de couverture à 15 minutes
- Zone de couverture de Périgueux et Bergerac à 15 minutes
- EPCI 2017
- Communes 2017

Source : CD 24 / DDCSPP / DSDEN 24 / BDF / CPAM / Gendarmerie / INSEE / SDIS
Réalisation : CD 24 - Service des Politiques Territoriales et Européennes (MAJ 09/10/2017)

FOCUS SUR DES ACTIONS

Action 7 : CONSOLIDER ET RELANCER LES SERVICES MARCHANDS

- Porter une stratégie en matière de développement de l'immobilier d'entreprise et des villages d'artisans.

Elaboration en cours du schéma départemental des Villages d'Artisans en collaboration avec la Chambre des Métiers:

- Etat des lieux exhaustifs de l'artisanat par intercommunalité (âges des dirigeants secteurs d'activité, besoins fonciers et immobiliers),
- Cartographie des projets existants,
- Présentation architecturale des Villages (ATD),
- Montage technique et financier,

Action 9 : Mettre en œuvre une politique départementale et partenariale en matière de stratégie foncière en lien avec les intercommunalités :

Faire de la veiller foncière / Ingénierie / Portage foncier avec des outils de préemption

Création d'un outil départemental (système d'alerte / Tableaux de bord et cartographies parcellaires)

Signature de convention avec les EPCI

FOCUS SUR DES ACTIONS

Action 10 : Soutenir par une ingénierie Etat/Département les projets structurants notamment sur les territoires fragiles

Applicatif ATD sur les diagnostic à l'échelle de toutes les intercommunalités afin de favoriser la définition des enjeux à l'échelle de territoires/ la price de décision et l'émergence des projets

Communauté de communes Pays Ribéracois

Communauté de communes Pays Ribéracois

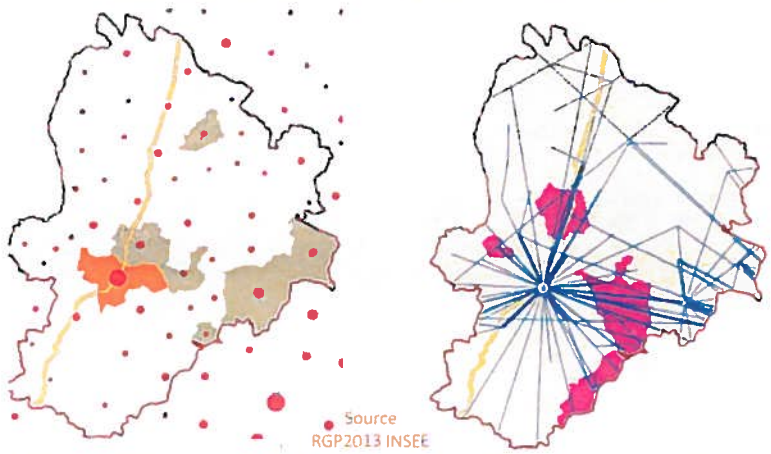

La communauté de communes est à l'Est du Département, limitrophe de la Charente. Le territoire a une faible densité de population, à l'exception de Ribérac et des communes voisines de l'agglomération du Grand Périgueux.

Le territoire est âgé : les plus de 60 ans sont en plus grand nombre que les moins de 30 ans.

Ribérac et Tocane-Sainte-Apre sont les pôles d'emploi du territoire. Les mobilités professionnelles se font autour de ces 2 mais le territoire est aussi traversé du Nord au Sud et d'Est en Ouest.

Le territoire est traversé du Nord au Sud par la départementale n°708, prioritaire.

Communauté de communes Pays Ribéracois

Communauté de communes Pays Ribéracois

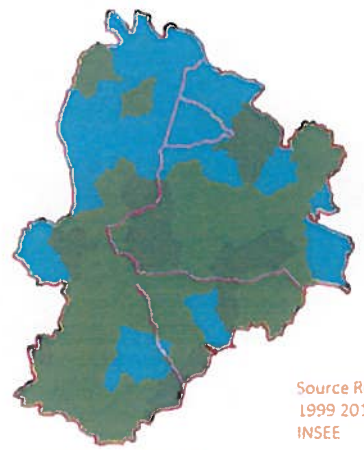

Source RGP
1999 2013
INSEE

Evolution population 1999-2013

- Perte de population
- Gain de population inférieur à 15%
- Gain de population supérieur à 15%
- Transpérigord
- Voie et gare ferroviaire

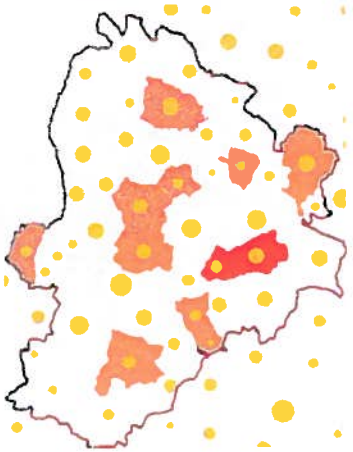

Médiane du revenu disponible en 2013

- < Médiane départementale : 18 756 €
- > 18 756 € et < 20 150 €
- > Médiane nationale : 20 150 €
- Secret statistique
- Nombre résidences secondaires

La moitié Sud de la communauté de communes gagne en population, le Nord est moins dynamique.

En termes de transport collectif, Transpérigord irrigue le territoire.

En termes de revenu, quasiment l'ensemble du territoire a des revenus inférieurs à la médiane départementale.

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de communes Pays Ribéracois

Communauté de communes Pays Ribéracois

Communes de proximité

Nombre de types de services et équipements de proximité

- Entre 23 à 24
- 29/29

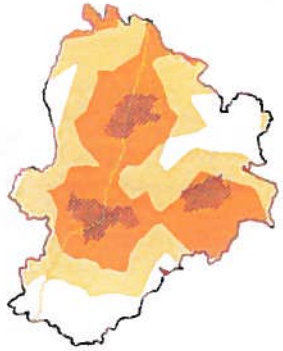

Isochrone autour des communes de proximité

- < 10 mn
- < 15 mn

Chef lieu de canton 2014

La communauté de communes compte 3 communes de proximité :

- Ribérac
- Tocane Saint Apre
- Verteillac

Une grande partie du territoire est à moins de 15 minutes des services et équipements regroupés dans ces communes, à l'exception de l'extrême Sud.

Concernant les services et équipements intermédiaires, Ribérac est commune intermédiaire. Ainsi presque l'ensemble du territoire bénéficie de ce type de services à moins de 20 minutes... le Nord est toutefois un peu plus éloigné

Pour ce qui est des services et équipements supérieurs, l'Est est à plus de 30 minutes de Périgueux et l'Ouest à plus de 45 minutes d'Angoulême.

Communauté de communes Pays Ribéracois

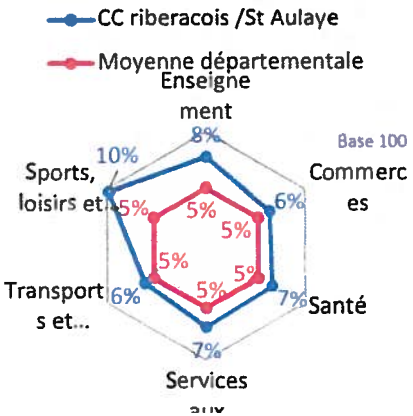

La future communauté de communes dispose au total de plus d'équipements et services de proximité que la moyenne départementale, notamment pour ce qui concerne les sports, loisirs, culture et l'enseignement.

Pour ce qui est de l'accessibilité numérique, la situation en voix et sms n'est pas homogène, mais une grande partie du territoire dispose d'une très bonne qualité en voix et sms.
La 4 G se déploie sur toute la partie Nord du territoire.
En terme de taux de connexion des locaux aux technologies DSL, la situation est majoritairement en dessous de 50%.

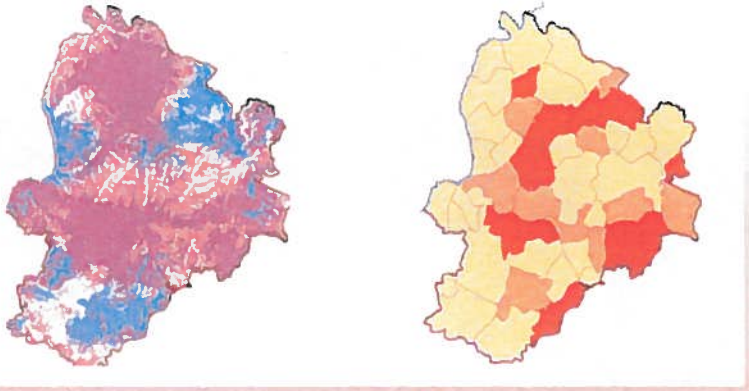

- Pas de réseau mobile qualitatif
- Uniquement 4G
- Uniquement voix et SMS
- Voix et SMS + 4G

- De 90 à 100 % des locaux éligibles toutes technologies
- De 50 à 89,9 % des locaux éligibles toutes technologies
- De 0 à 49,9 % des locaux éligibles toutes technologies

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de communes Isle Loue Auvezère

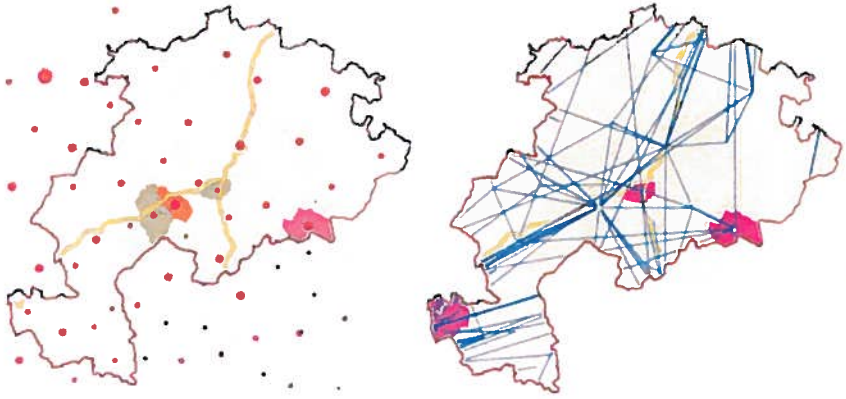

Source RGP2013 INSEE

Densité et répartition de la population

- Population 2013
- < moyenne départementale : < 46 hab / km²
- < moyenne régionale : < 70 hab / km²
- < moyenne nationale : < 116 hab / km²
- > moyenne nationale : > 116 hab / km²

Indice de vieillissement & Mobilité professionnelle

- Communes âgées (les plus de 60 ans > au moins de 30 ans)
- Communes jeunes (les moins de 30 ans > au plus de 60 ans)
- Mobilité professionnelle
- Pôle recevant au moins 200 actifs

La communauté de communes est à l'Est du Departement, limitrophe des départements de la Haute Vienne et de la Corrèze. Le territoire a une faible densité de population.

Le territoire est âgé : les plus de 60 ans sont en plus grand nombre que les moins de 30 ans.

Excideuil et Salagnac sont les pôles d'emploi du territoire. Les mobilités professionnelles sont importantes sur ce territoire, il est traversé d'Est en Ouest et du Nord au Sud.

Le territoire est traversé par 2 routes départementales prioritaires. L'Est du territoire est par contre éloigné de ces axes.

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de communes Isle Loue Auvezère

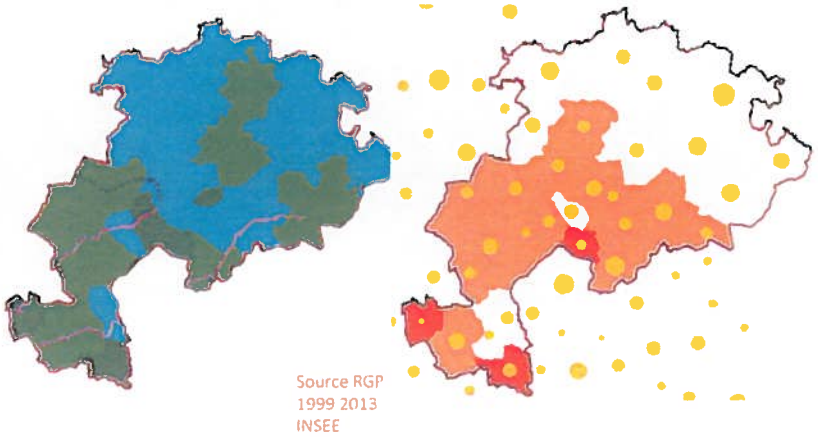

Source RGP
1999 2013
INSEE

Evolution population 1999-2013

- Perte de population
- Gain de population inférieur à 15%
- Gain de population supérieur à 15%
- Transpérigord
- Voie et gare ferroviaire

Médiane du revenu disponible en 2013

- < Médiane départementale : 18 756 €
- > 18 756 € et < 20 150 €
- > Médiane nationale : 20 150 €
- Secret statistique
- Nombre résidences secondaires

Si le Sud de la communauté de communes gagne de la population, ce n'est pas le cas du Nord qui en perd

En termes de transport collectif, Transpérigord irrigue le territoire avec 2 circuits, à noter toutefois qu'aucun ne rejoint l'Est du territoire et notamment la commune de Lanouaille.

En termes de revenu, la moitié Nord du territoire a des revenus inférieurs à la médiane départementale, le Sud est plus riche.
Les résidences secondaires sont bien représentées.

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de communes Isle Loue Auvezère

Communes de proximité

Nombre de types de services et équipements de proximité

- Entre 23 à 24
- 29/29

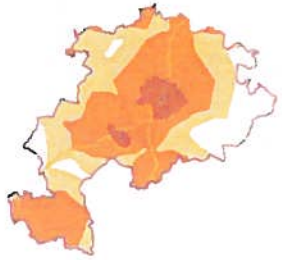

Isochrone autour des communes de proximité

- < 10 mn
- < 15 mn

Chef lieu de canton 2014

La communauté de communes compte 2 communes de proximité, dont une opportunité :

- Excideuil
- Lanouaille

L'ensemble du territoire est à moins de 15 minutes des services et équipements regroupés dans ces communes.

Concernant les services et équipements intermédiaires, le Nord du territoire bénéficie de la proximité à 20 minutes des communes de Thiviers et Saint Yrieix la Perche en Haute Vienne. Le Sud de la communauté de communes est par contre plus éloigné, aussi attiré par l'agglomération de Périgueux.

Pour ce qui est des services et équipements supérieurs, le Nord du territoire est à plus de 45 minutes d'une commune dite supérieure, le Sud à moins de 45 minutes.

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de communes Isle Loue Auvezère

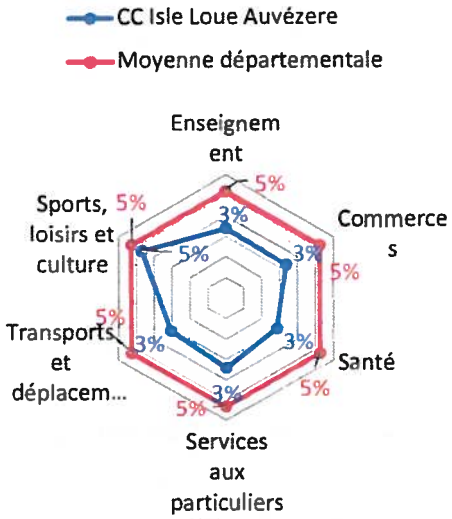

La communauté de communes a moins de services et équipements de proximité que la moyenne départementale. Toutefois, elle est bien équipée en sports, loisirs et culture.

Pour ce qui est de l'accessibilité numérique, la situation en voix et sms n'est pas très bonne sur une grande partie du territoire. La 4 G se déploie progressivement sur les abords du territoire. En terme de connexion des locaux aux technologies DSL, la situation doit s'améliorer.

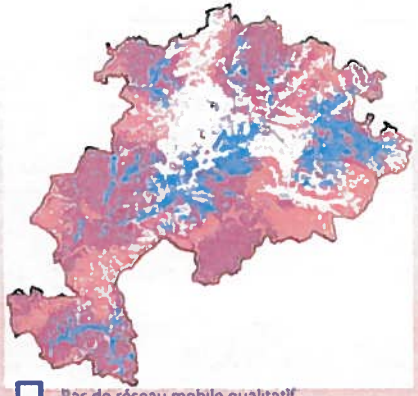

- Pas de réseau mobile qualitatif
- Uniquement 4G
- Uniquement voix et SMS
- Voix et SMS + 4G

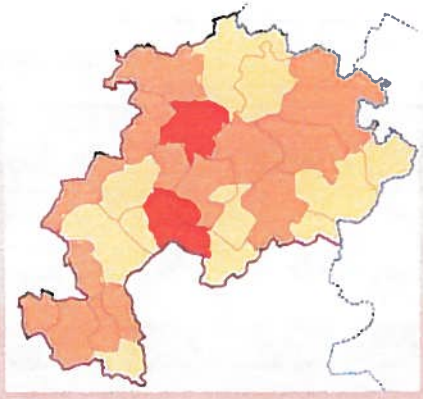

- De 90 à 100 % des locaux éligibles toutes technologies
- De 50 à 89,9 % des locaux éligibles toutes technologies
- De 0 à 49,9 % des locaux éligibles toutes technologies

Dordogne Périgord

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OFFRE DE SOINS

3

AXE STRATEGIQUE	ACTIONS	
8. Garantir l'égal accès aux soins pour tous.	13	Consolider le maillage territorial et poursuivre l'aménagement des territoires déficitaires en matière d'accès aux soins.
9. Renforcer et diversifier l'offre de soins sur les territoires.	14	Accompagner l'organisation de nouvelles pratiques en matière d'offre de soins.
	15	Favoriser l'utilisation des applications de télémédecine.
10. Relancer la démographie médicale.	16	Favoriser l'installation et le maintien des professionnels de santé.

Dordogne PÉRIGORD

Localisation des 346,7 médecins généralistes libéraux en Dordogne et zones déficitaires en offre de soins en 2016

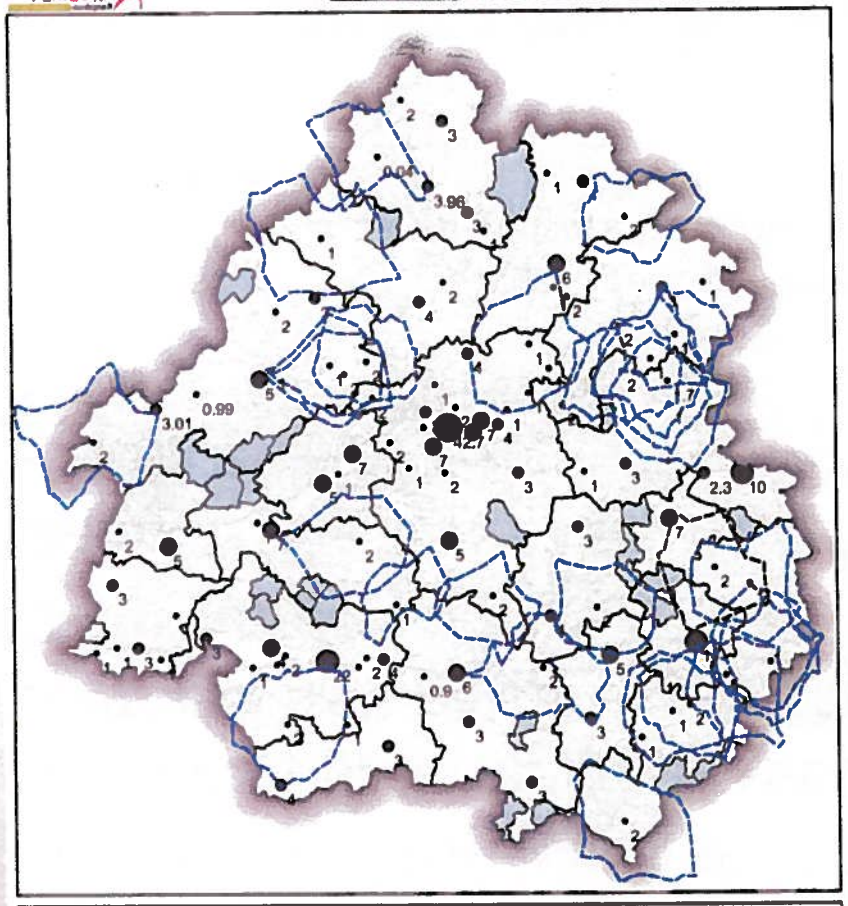

Répartition des postes de médecins généralistes libéraux en ETP (effectifs au 31/08/2016)

- 0,01 - 2
- 2 - 5
- 5 - 10
- 10 - 25
- < 25

- EPCI 2017
- Zone déficitaire à 15 minutes (accès à 2 médecins ETP maximum)
- Communes non couvertes en médecins à 15 minutes (27)

Source : CPAM de la Dordogne (Chiffres Août 2016)
Réalisation : CD 24 - Service des Politiques Territoriales et Européennes (MAJ 13/12/2016)

Dordogne PÉRIGORD

Localisation des 169 médecins généralistes libéraux en Dordogne et zones non couvertes en soins à 15 minutes en 2021 (âge moyen de départ à la retraite de 62 ans)

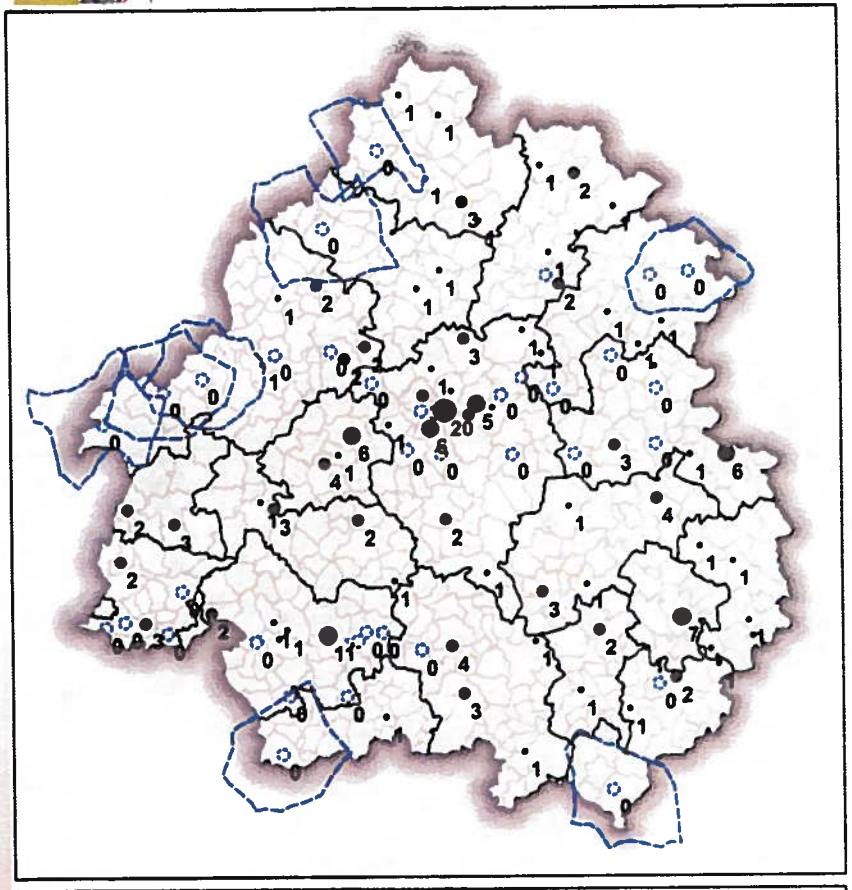

Répartition des postes de médecins généralistes libéraux en ETP (prévisions 2021)

- Aucun médecin
- 1 médecin
- Entre 2 et 4 médecins
- Entre 4 et 11 médecins
- 20 médecins

- EPCI 2017
- Communes
- Zone sans accès à un médecin à 15 minutes

Source : CPAM de la Dordogne (Chiffres Août 2016)
Réalisation : CD 24 - Service des Politiques Territoriales et Européennes (MAJ 09/12/2016)

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FOCUS SUR DES ACTIONS

Action 13 : CONSOLIDER LE MAILLAGE TERRITORIAL ET POURSUIVRE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES DÉFICITAIRES EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX SOINS

- Rééquilibrer l'offre de soins sur les territoires, par le biais de nouvelles structures d'exercice coordonné pluridisciplinaire de soins.

Les MSP permettent aux patients de bénéficier d'un éventail de compétences et de services très large, tout en limitant les déplacements.

Comité de pilotage SDAASP

Etat / Département de la Dordo

Dordogne PÉRIGORD

Le maillage de la Dordogne en maisons de santé pluridisciplinaires, pôles de santé pluridisciplinaires, centres de santé et cabinets médicaux publics pluridisciplinaires.

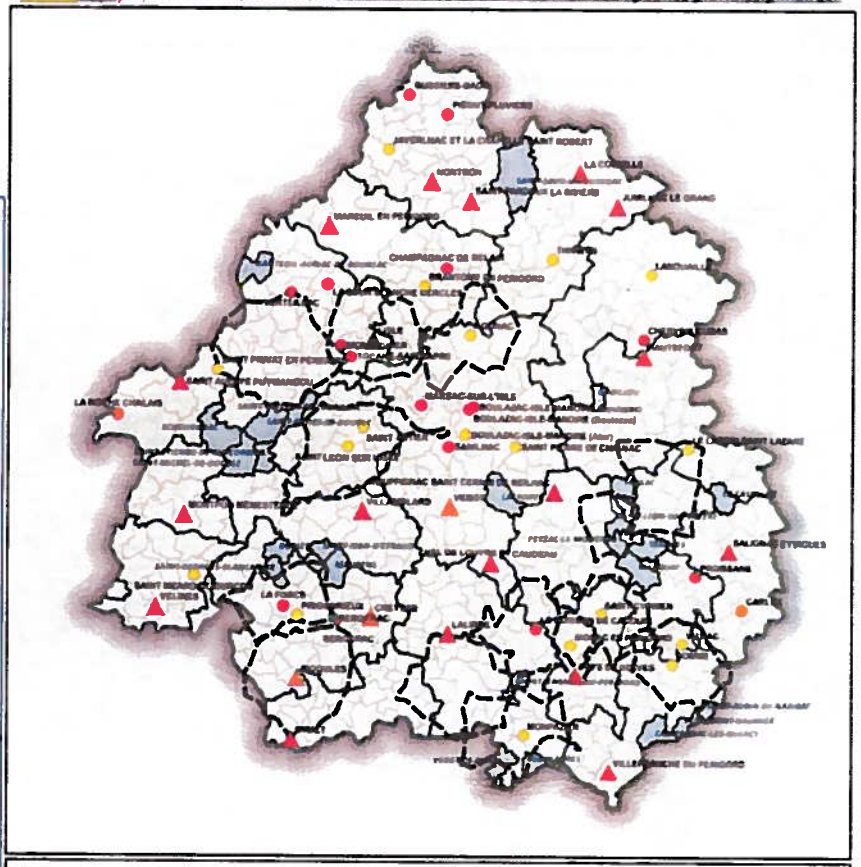

21 Maisons de santé pluridisciplinaires
- En fonctionnement (17)
- En cours de réalisation (3)
- En projet et en attente de labellisation (1)

36 Cabinets médicaux publics pluridisciplinaires
- En fonctionnement (15)
- En cours de réalisation (3)
- En projet (19)

1 Centre de santé

1 Pôle de santé pluridisciplinaire
- En fonctionnement et labellisé

Source : CD 24 / ARS
Réalisation : CD 24 - Service des Politiques Territoriales et Européennes (MAJ 17/10/2017)

FOCUS SUR DES ACTIONS

ACTION 14: Accompagner l'organisation de nouvelles pratiques en matière d'offre de soins.

- Créer de nouveaux centres de santé: expérimentation menée par le CD 24;
- Pallier localement le déficit en professionnels de santé par une extension des actes réalisés par les professionnels de santé salariés, à tout public;
- Favoriser les initiatives locales.

ACTION 15 Favoriser l'utilisation des applications de télémédecine

- Poursuivre la couverture numérique et l'équipement numérique des structures médicales;
- Favoriser l'équipement de télémédecine, soutenir les praticiens qui s'engagent dans ce dispositif et conforter les actions des EPCI;
- Réaliser une étude sur la couverture de l'offre de télémédecine existante et les besoins par territoire afin de généraliser la médecine connectée;

ACTION 16 Favoriser l'installation et le maintien des professionnels de santé.

- Favoriser la signature de Contrats d'Engagements de Service Public (CESP);
- Participer aux frais de formation des étudiants, par le biais de 5 bourses d'études par an, liées à un engagement d'installation locale (réflexion et mise en œuvre);
- Faciliter l'organisation matérielle des stagiaires (logement, équipement, déplacement);
- Participer forfaitairement à l'indemnité de stage, aux frais de transport et d'hébergement du stagiaire (10 bourses par an);

4

ACCES AUX SERVICES POUR LES PUBLICS EN DIFFICULTE

AXE STRATEGIQUE	ACTIONS	
11. Améliorer l'accueil, l'orientation et la prise en charge des publics rencontrant des difficultés pour l'accès aux services.	17	**Renforcer la coordination entre les partenaires intervenant auprès des publics en situation de fragilité :** - Proposer un accueil de qualité aux différents publics, - Poursuivre et renforcer la coordination des acteurs, - Mettre en œuvre la charte de 1er accueil inconditionnel de proximité à l'échelle du département,
	18	**Favoriser les expérimentations locales dans l'accueil et l'orientation des publics.** - **Mettre en place référents uniques notamment dans l'accès au logement**

FOCUS SUR DES ACTIONS

Action 17 : RENFORCER LA COORDINATION ENTRE LES PARTENAIRES INTERVENANT AUPRÈS DES PUBLICS EN SITUATION DE FRAGILITÉ

- Organiser le 1er accueil social inconditionnel de proximité.

Des personnes en difficultés sociales éprouvent des difficultés à trouver un interlocuteur pour répondre à leur situation complexe, nécessitant un accompagnement global.

L'éloignement de certains services engendrent des difficultés supplémentaires au public en situation de fragilité, sans moyen de transport ou isolées.

Ce 1er accueil a pour objectifs :

- **La garantie d'une écoute** attentionnée de la globalité des besoins à toute personne en difficultés;
- **Le conseil et une réponse adaptée** aux besoins de la population locale;
- **L'orientation dans les démarches** à entreprendre;
- **La complémentarité des acteurs sociaux du territoire** et leur mise en synergie.

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

AXE STRATEGIQUE		ACTIONS
12. Un engagement fort pour les services en direction de la jeunesse.	19	Mettre en place un animation départementale partenariale afin d'anticiper les évolutions scolaires : - Construire les outils de la réflexion (diagnostic, organisation de l'enseignement, exercice des compétences, état des lieux du bâti scolaire, etc), - Faire évoluer l'organisation du réseau des écoles à une échelle supra communale et développer la mutualisation des moyens, - Accompagner la reconversion du bâti scolaire, - Expérimenter de nouvelles formes d'organisation en matière d'offre éducative (regroupement),
	20	Permettre aux jeunes la poursuite de leurs études en assurant notamment le développement et le maintien des cursus supérieurs: - Mettre en œuvre des bourses d'études, - Accompagner les projets de mobilité internationale, - Poursuivre le développement des sites universitaires (Campus Périgord), - Favoriser le développement de nouveaux cursus et formations POST BAC (PACE, etc), - Accompagner les initiatives et projets en matière d'hébergement et d'habitat des jeunes
13. Développer les politiques en faveur de la jeunesse.	21	Accompagner les projets des territoires dédiés à l'offre culturelle et sportive en co-construction avec les collectivités et les secteurs associatifs.
	22	Accompagner les intercommunalités dans la mise en œuvre opérationnelle de leur compétence jeunesse : - Mettre en œuvre une ingénierie dédiée (former les élus, etc), -Mobiliser les groupes d'EPCI pour mettre en œuvre la compétence Jeunesse,
14. Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.	23	Favoriser les expérimentations dans l'accueil et l'orientation des publics : - Maintenir et renforcer les plateforme partenariales « Initiative Emploi jeunes » pour l'accompagnement des publics en décrochage.

FOCUS SUR DES ACTIONS

Action 20 : PERMETTRE AUX JEUNES LA POURSUITE DE LEURS ÉTUDES, NOTAMMENT LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN DES CURSUS SUPÉRIEURS

- Aider les étudiants à poursuivre leurs études.

Les coûts liés aux études, au logement et à la mobilité peuvent freiner la poursuite des études de jeunes Périgourdins. Offrir de meilleurs conditions d'études est un facteur de réussite plus favorable pour les jeunes de Dordogne.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une aide financière, sous conditions de ressources :

- **L'aide à la mobilité à l'international** pour les étudiants effectuant une partie de leurs études à l'étranger dans le cadre du programme Européen Erasmus;
- **L'appui aux étudiants préparant une thèse de 3ème cycle**;
- **Le prêt d'honneur** sans intérêt, ni caution, avec un remboursement différé après les études;
- **La bourse d'étude pour les étudiants en médecine et en odontologie,** à partir de la 2ème année d'études (nouvelle aide proposée à l'Assemblée Départementale, début 2018) .

ACCESSIBILITE NUMERIQUE

6

AXE STRATEGIQUE	ACTIONS	
15. Renforcer l'accès aux services numériques.	24	Développer l'infrastructure de connexion numérique et de téléphonie mobile (Plan THD / couverture mobile).
	25	Multiplier les points d'accès publics au numérique : - EPN / développement du wifi territorial public. - Mettre en place ordinateur libre accès dans les sites publics (CMS) avec temps de présence et accompagnement.
16. Faciliter l'usage numérique.	26	Accompagner l'usager vers l'autonomie : - Développer les compétences numériques des usagers (phase expérimentation Nord Dordogne APARE / Centre de formation professionnelle de Nontron : atelier pédagogiques personnalisé) - Promouvoir l'usage des Plateformes administratives (de type France CONNECT) - Développer les clubs internet et lieux d'échanges de savoir, - Ouvrir le Club des services numériques mis en place par l'Etat aux collectivités (CD 24 et intercommunalités) - Favoriser le développement de la formation au TIC (bus itinérant connecté).

FOCUS SUR DES ACTIONS

Action 24 : DÉVELOPPER L'INFRASTRUCTURE DE CONNEXION NUMÉRIQUE ET DE TÉLÉPHONIE MOBILE

- Poursuivre le déploiement du très Haut Débit (THD) en Dordogne.

L'accès à la téléphonie fixe et mobile et à internet dans de bonnes conditions de qualité sont des enjeux aussi bien en termes d'attractivité résidentielle que de développement économique.

La montée des usages et des services rendent nécessaires des investissements conséquents pour l'avenir de la Dordogne.

Il s'agit d'un chantier prioritaire pour:

- **L'amélioration de la connectivité internet fixe** au plus près des besoins des territoires;
- **L'apport du Haut débit (HD) voir du Très Haut Débit (THD) de qualité** sur l'ensemble du territoire;
- **La garantie de 8 méga octets** pour tous en 2020;
- **L'assurance de la couverture totale du territoire en fibre optique jusqu'au domicile**.

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PÉRIGORD NUMÉRIQUE

Montée en Débit et FTTH Phase 1

Setics

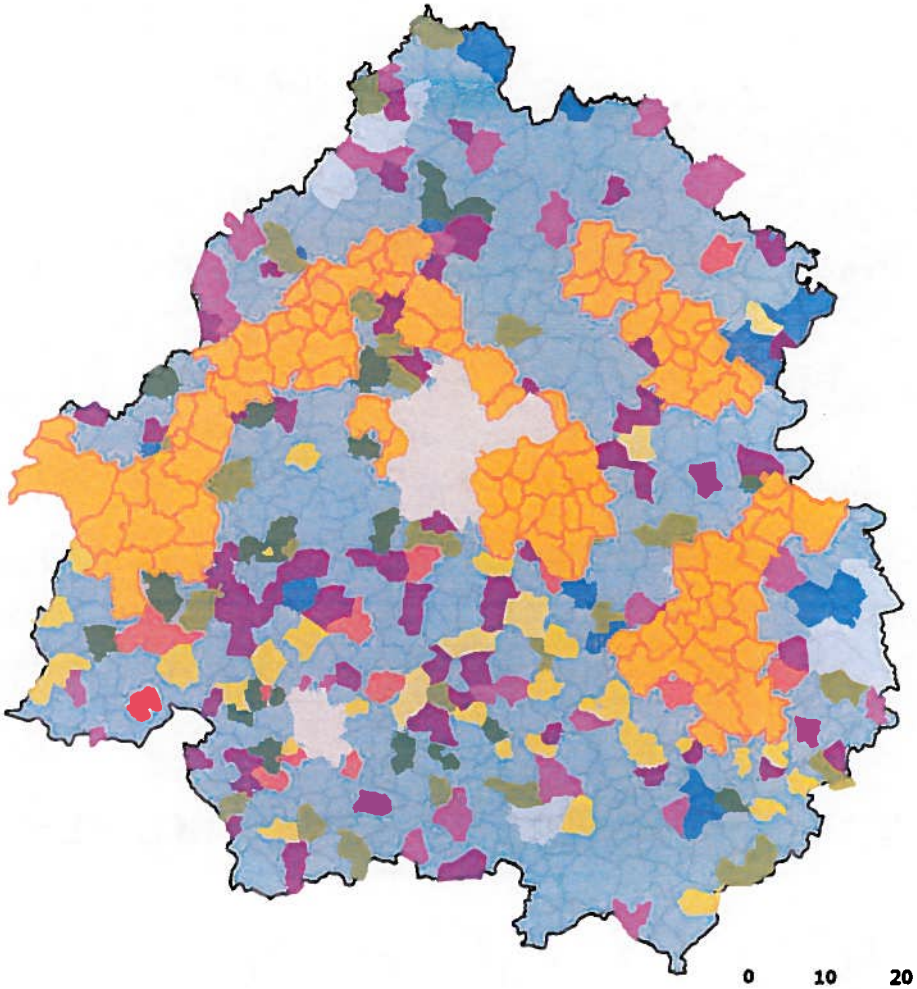

MeD - Mise en service réalisée :
- PRM
- NRA-ZO

MeD - Mise en service T3 2017 :
- PRM
- NRA-ZO

MeD - Mise en service T2 2018 :
- PRM
- NRA-ZO

MeD - Mise en service T4 2018 :
- PRM
- NRA-ZO

MeD Orange NRA :
- Fibrage realisé
- Fibrage en 2018 ou 2019
- Technologie Hertzienne

FTTH :
- Communes AMII
- Communes en phase 1

Source SETICS
Version du 14/11/2017

Comité de pilotage SDA

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Numérique

Taux de couverture prévisionnel de la population par bande de fréquence
Couverture 4G : de 47% fin 2016 à 89% fin août 2017

Mobile	Population	2G Outdoor / Indoor	3G Outdoor/Indoor	4G Outdoor/Indoor
2015M12	415 191	96%	99%	43%
2016M06	415 191	98%	98%	45%
2016M12	415 191	98%	98%	47%
2017M06 (ref)	**415 191**	**97%**	**99%**	**85%**
2017M08 (réel)	415 191	97%	99%	89%

FOCUS SUR DES ACTIONS

Action 26 : Accompagner l'usager vers l'autonomie :

Inclusion numérique :

Mise en œuvre du Schéma Directeur du Numérique départemental

Créations de Plateformes de services numériques destinées aux citoyens usagers et aux agents des collectivités territoriales, développement des procédures en ligne,

Cette approche plateforme mutualisée à destination du territoire offre d'une part un accès simplifié à un maximum de service territoriaux et permet aux collectivités de partager des documents et des informations au travers d'espaces collaboratifs territoriaux sécurisés

MOBILITE

7

AXE STRATEGIQUE		ACTIONS
17. Développer le maillage en infrastructures.	27	**Maintenir et améliorer l'offre d'infrastructures routières et ferroviaires de niveau départemental :** - Moderniser et structurer les infrastructures de déplacement, - Favoriser les itinérances douces (vélo routes voies vertes)
18. Elargir l'offre de services de mobilité.	28	**Développer des solutions locales correspondant aux usages et accompagner les expérimentations :** - Engager une réflexion et mettre en place une stratégie départementale, - Favoriser l'élaboration de plans de mobilité rurale, - Construire une mobilité inclusive, - Mettre en place une réflexion départementale sur la construction d'une offre intégrale d'offre de transports (bouquet), - Favoriser les expérimentations et initiatives locales en matière de mobilité (Transport à la demande, Covoiturage)
	29	**Faciliter l'accès de l'usager à cette nouvelle offre:** - Plateforme mobilité (expérimentation Nord Dordogne), - Plateforme MUST (mobilité Urbaine et Sociale de Trajectoire) - Développer le conseil aux mobilités dans les services publics (mairie/ CCAS)

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FOCUS SUR DES ACTIONS

Action 28 : DÉVELOPPER DES SOLUTIONS LOCALES CORRESPONDANT AUX USAGES ET ACCOMPAGNER LES EXPÉRIMENTATIONS

- Construire une mobilité inclusive.

La mobilité est un facteur d'insertion sociale et de développement économique. Toutefois, les déplacements du quotidien ne sont pas accessibles à tous.

Des difficultés matérielles et économiques, une perte d'autonomie, l'éloignement géographique des commerces et des services sont autant de facteurs fragilisant, aboutissant à limiter la mobilité des populations non dotées d'automobiles.

Un renforcement de la mobilité des plus fragiles est recherché afin de réduire les inégalités tels que:

- **L'aide pour l'obtention du permis de conduire;**
- **Le développement de la mobilité solidaire, à prix réduits;**
- **La possibilité de réparations automobiles à tarifs solidaires.**

Dordogne PÉRIGORD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACTION TRANSVERSALE

SUIVI ET EVALUATION DU SCHEMA

➢S 'assurer de la mise en œuvre et du suivi du schéma.

- ➢ Créer une cellule technique de mise en œuvre du schéma : animation du réseau d'acteurs, suivi de la réalisation des orientations et actions du schéma,
- ➢ Mettre en place un dispositif de veille départemental : évaluation du schéma,
- ➢ Veiller à une bonne articulation avec les autres schémas et dispositifs nationaux, régionaux et départementaux,

PARTENAIRES:
Etat - Région - Département - EPCI - Communes – Opérateurs

ELEMENTS DE CALENDRIER

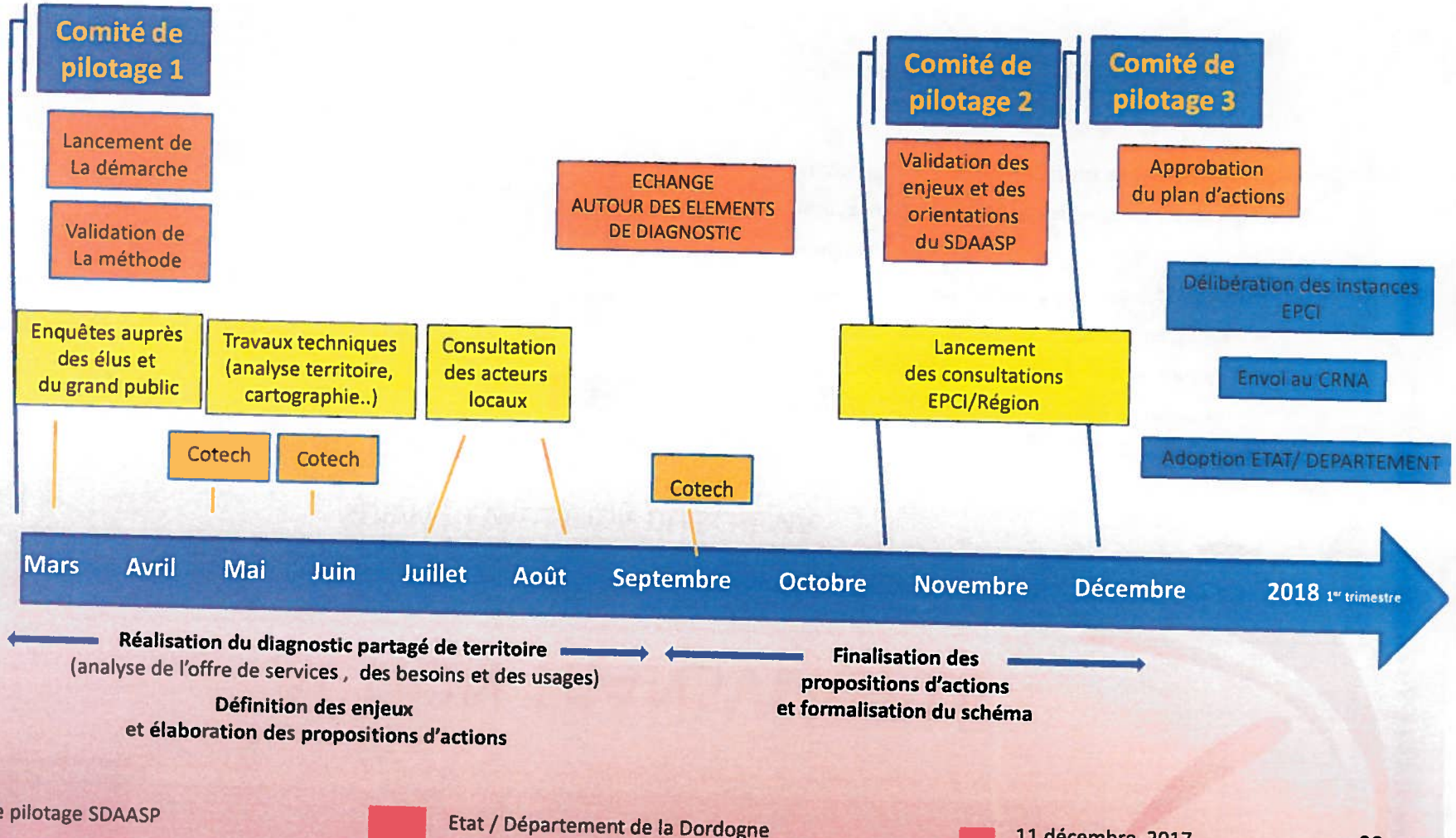

Comité de pilotage SDAASP

Etat / Département de la Dordogne

11 décembre 2017